



FORMATION EN PRÉSENTIEL

REMISE À NIVEAU SECOURISTE EN ENTREPRISE

Dernière mise à jour le 25/01/2024.

OBJECTIF

Il est important de garder ses connaissances à jour, notamment dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Pour cette raison, les titulaires du diplôme de Secouriste en Entreprise (SEE) doivent suivre une formation de remise à niveau tous les 24 mois. Cette formation a pour but de maintenir les compétences des Secouriste En Entreprise (SEE) à jour et de les informer sur les nouvelles techniques et actions de prévention. Cette formation est conçu pour répondre aux normes de santé et de sécurité au travail définies par le code du travail.

Tarif

[Demander un devis](#)

Taux
de réussite

Programme nouveau de 2024

Intervenant

**SAPEUR POMPIER certifié formateur SST par
l'INRS**



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 12 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

PUBLIC CONCERNE

Toute personne titulaire d'un diplôme de Secouriste En Entreprise (SEE) souhaitant maintenir et actualiser ses compétences.

PRE-REQUIS

- Avoir été titulaire d'un diplôme de Secouriste En Entreprise (SEE) dans les 4 dernières années

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Apprendre à réagir de manière efficace en cas d'accident dans le cadre de son activité professionnelle
- Acquérir la capacité d'appliquer des mesures de prévention pour améliorer la santé et la sécurité au sein de son entreprise, tout en s'adaptant à sa structure et à ses opérations

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Remise à niveau Secouriste En Entreprise



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Apports théoriques - Exercices pratiques - Démonstrations en temps réel - Démonstrations commentées et justifiées - Mises en situation - ...etc

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Mannequins de secourisme (1A, 1E, 1N) - Défibrillateur de formation - Ordinateur - Vidéoprojecteur - Petit matériel de mise en situation - Maquillage - Coupe des voies aériennes supérieures - Plan d'intervention SEE - Plan de prévention du SEE - Fiche incident SEE...etc

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates qui vous arrangent (prévoir 15 jours minimum pour la mise en place d'une session). Pour les formations en inter-entreprises, votre collaborateur est intégré à un groupe sur une formation organisée à une date prédéfinie en centre de formation (prévoir 7 jours minimum pour l'inscription à la formation).

EVALUATION

Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et a activement participé en effectuant correctement les techniques enseignées par le formateur. L'évaluation se déroule de manière constante tout au long de la formation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Prendre contact avec M. CASSAT Vincent qui étudiera votre situation : contact.rescueacademy@gmail.com

REGLEMENTATION LIEE A CETTE FORMATION

L'employeur est tenu de former un nombre suffisant de secouristes pour assurer la présence d'au moins un secouriste en tout temps et en tout lieu de l'entreprise. Il est également responsable de la mise en place d'action de prévention pour prévenir les accidents.

Article R4224-15, R4224-16, R4141-17, R4141-18, R4141-15, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.

REGLEMENT INTERIEUR

Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise, du lieux où se déroule la formation mais aussi de l'organisme de formation. Il est accessible en cliquant sur [ce lien](#).

QUELQUES CHIFFRES...

Taux de réussite en 2023 : Programme nouveau de 2024

Stagiaire satisfait de la formation en 2023 : Programme nouveau de 2024

Nombre de stagiaires formés en 2023 : Programme nouveau de 2024

LES PLUS

- Intervenant SAPEUR POMPIER certifié formateur SST par l'INRS
- 5% de réduction sur vos prochaines formations en sécurité
- 5% de réduction sur notre gamme de défibrillateur ZOLL



PROGRAMME

1ère demi-journée :

Présentation de la formation

Présentation des nouvelles normes et des nouveaux gestes de secours

Révision du programme SEE :

- Protéger une scène d'accident
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et inhabituelles et/ou présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint d'une brûlure
- Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime inconsciente qui respire
- Secourir une victime inconsciente qui ne respire pas
- Mettre en place un défibrillateur

2ème demi-journée :

Révision du programme SEE (suite)

Mises en situation d'accidents simulés

La place et le rôle du Secouriste dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

La mission prévention du Secouriste en Entreprise

Bilan de la formation

CHAQUE MODULE DE FORMATION EST CONSTITUÉ D'EXERCICES PRATIQUES ET DE MISES EN SITUATION

INTERVENANT

**SAPEUR POMPIER certifié formateur SST
par l'INRS**

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Livret aide mémoire
Plan d'intervention
Fiche incident SEE
Accès à la vidéothèque Rescue
Academy

ATTRIBUTION FINALE

Diplôme de Secouriste En Entreprise (SEE)